

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

#### **Arrêté du 19 mars 2014 approuvant l'augmentation de capital social par la société DCNS de la société Armaris Bis**

NOR : *EFIT1406143A*

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances et du ministre de la défense en date du 19 mars 2014, la prise de participation de la société DCNS au capital de la société Armaris Bis à hauteur de 85 000 actions nouvelles pour un montant de 1 360 000 euros dans le cadre d'une ou plusieurs augmentations de capital est approuvée.

Au terme de ces opérations, DCNS détiendra toujours 100 % des actions composant le capital social d'Armaris Bis.